

Combien ça coûte ?

Les études de couverture, la fourniture des équipements, la mise en place de la connexion à l'Internet, les câblages et poses d'équipements, la configuration et la recette du réseau, ainsi que la maintenance sont pris en charge par Nièvre numérique.

L'abonnement à la connexion Internet dédiée avec un débit approprié (30 Mbit/s minimum), l'électricité ainsi que l'entretien du réseau sont à la charge de la collectivité.

Nièvre wifi

Ce qu'il faut retenir :

✓ **Wifi Nièvre** améliore la connectivité des territoires, il est complémentaire des réseaux Très Haut Débit fibre optique ou radio en cours de déploiement.

✓ Grâce à **wifi Nièvre** la collectivité acquiert une image dynamique en assurant la promotion de son territoire et en offrant un accès facilité à de nouveaux usages et services.

✓ **Wifi Nièvre** permet d'offrir un accès à l'internet gratuit à différents types d'utilisateurs, résidents, visiteurs, ou pour les besoins propres de la collectivité.

✓ **Wifi Nièvre** permet d'accroître l'attractivité locale et peut servir un projet de territoire.

✓ C'est une solution simple mise en oeuvre gratuitement par Nièvre numérique, cependant le raccordement et l'abonnement à internet sont à la charge de la collectivité.



La connexion sans fil à internet, gratuite et en haut débit pour tous !

Offrez un accès à internet à vos résidents et visiteurs...
Participez au projet innovant d'aménagement numérique de la Nièvre !



Nièvre numérique vous propose de donner aux citoyens, aux acteurs économiques et aux touristes de votre territoire la possibilité de se connecter à l'internet grâce au wifi territorial. Cette offre de service de wifi est complémentaire au très haut débit fixe et mobile parce que l'internet sans fil est adapté aux usagers nomades, et permet à la collectivité d'établir des relations en direct avec des usagers identifiés et localisés.

Le wifi territorial qu'est-ce que c'est ?

Le wifi territorial **wifi Nièvre** est un service couvrant des zones publiques comme les places de villages, les locaux délivrant des services publics (mairies, écoles, offices de tourisme, ...) mais aussi des espaces ouverts (parcs, plans d'eau, rues commerçantes, ...) ou encore des lieux fréquentés (sites touristiques, marchés, stades...).

Le wifi territorial permet une continuité dans le service rendu à l'utilisateur : le terminal utilisé lors de la première connexion est reconnu par la suite sur l'ensemble des bornes **wifi Nièvre** déployées dans le département. Sans un service de wifi territorial, l'utilisateur sera contraint de s'inscrire sur les différents portails de connexion de chaque fournisseur (mairies, médiathèques, restaurants).

Pourquoi ce projet ?

Ce projet a pour but d'améliorer la connectivité du territoire. Ainsi, chacun peut naviguer gratuitement sur l'Internet et accéder à des services en ligne. La mise à disposition d'un accès wifi sécurisé et fiable répond à une forte demande des usagers touristiques et des résidents principaux qui souhaitent être toujours plus connectés. Le déploiement d'un wifi territorial est un vrai projet d'aménagement numérique.

Quel intérêt pour la commune ?

Ce projet représente de nouvelles opportunités pour la collectivité. En effet, grâce à **wifi Nièvre**, elle pourra présenter les services qu'elle développe, assurer la promotion de ses actions, et renforcer son attractivité touristique. Une fois l'utilisateur connecté au wifi, une redirection vers le portail de la collectivité est réalisée ou à défaut au portail PITACA de l'agence Nièvre attractive. À cette étape, elle présente à l'utilisateur les services qu'elle propose, les événements, les possibilités de découverte, dans la zone concernée.

Le territoire peut également s'inscrire dans une dynamique de « territoire intelligent » basée sur la collecte de données. En effet, la collectivité dispose d'un extranet pour extraire et analyser des données

utiles à sa gestion comme le nombre de connexions par antenne, leurs localisations, les volumes téléchargés, les langues des utilisateurs, ...

Ces données lui offrent la possibilité d'améliorer le service mis à la disposition des administrés et des touristes. Elles permettent de mieux comprendre les différents usages dans le territoire. Par exemple, grâce aux données de géolocalisation, la collectivité peut visualiser les déplacements importants de groupes d'utilisateurs, la quantité de personnes dans une zone, ou encore le temps d'attente à un certain endroit. Ces informations sont pertinentes pour agir, par la suite, de façon appropriée, en anticipant la fréquentation d'une manifestation, ou bien en renforçant les capacités d'accueil d'un guichet à certains horaires, etc.

De manière plus générale, ce projet permet à la collectivité de se montrer sous un jour plus dynamique et innovant, assurant la promotion de son territoire, et offrant un accès facile et gratuit à de nouveaux usages et à de nouveaux services.

À noter que la responsabilité juridique de ce service est transférée auprès de Nièvre numérique, l'opérateur **wifi Nièvre**

